

Approbation du dispositif « Accompagnement au Projet
Personnel et Professionnel » (A3P) et de la demande de
subvention à la Région correspondante

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 janvier 2022

Délibération 2022/01/CFVU – 3

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le dispositif « Accompagnement au
Projet Personnel et Professionnel » (A3P) et la demande de subvention à la Région
correspondante.**

Toulouse, le 18 janvier 2022

 Le Président

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

NOTE

Objet de la note : Description dispositif A3P dans le parcours DAEU B

Date de la mise à jour : 26/11/21 après le COPIL DAEUB

Rédacteur : Responsables pédagogiques du DAEUB

Validé par : Direction IPST-CNAM

Diffusion : Comité de pilotage du DAEUB

Nos intentions :

Le dispositif **A3P** signifie **Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel**.

Son objectif : proposer **aux stagiaires du DAEUB** en reprise d'études ou en ré-orientation, un accompagnement global, que ce soit dans leur projet personnel ou professionnel, en réponse à un réel besoin de nos jours de donner du sens à ses actions et de trouver sa place dans la société.

Les axes du dispositif A3P sont les suivants :

- Un axe numérique : développer des compétences numériques indispensables de nos jours pour suivre des études universitaires
- Un axe documentaire : apprendre à mener des recherches à partir de ressources fiables
- Un axe méthodologique : acquérir des méthodes de travail efficaces
- Un axe orientation : soutenir l'élaboration d'un projet post-DAEU, accompagner à l'inscription sur la plateforme nationale PARCOURSUP
- Un axe inclusion : développer une ouverture d'esprit un respect vis-à-vis de soi et des autres

Sans cet accompagnement, nous voyons chaque année des stagiaires DAEUB faire des choix d'orientation qui s'avèrent peu judicieux, et ce malgré la réussite au diplôme. S'y retrouver dans les offres de formation, opter pour la meilleure stratégie sur Parcoursup, obtenir les financements adéquats n'est pas chose facile pour ces stagiaires en reprise d'étude.

Le DAEUB étant un tremplin vers les études supérieures, il faut pouvoir leur donner les clés pour y accéder sereinement. La formation ne doit pas se limiter à l'acquisition de savoirs ou à l'obtention d'un diplôme, mais bien à l'élaboration d'un projet qui se construira au-delà de la seule année de formation DAEUB.

En quelques chiffres :

Ce dispositif correspondrait à **20h dans le parcours de chaque stagiaire**.

Au global, sa mise en œuvre correspondrait à **147 h effectives**, pour un coût estimé à **8 000 €**.

Actions du dispositif :

détail des actions	volume stagiaire	volume horaire globalisé
projet pro: conférence	5	10
entretiens individuels	2	80
projet pro: travail en sous-groupe	6	36
compétences numériques	4	12
actions inclusion	1	3
ateliers méthodologie	2	6
<i>total</i>	20 H	147 H

Témoignages :

- A titre expérimental, en 2018-19 un *accompagnement* avait été proposé aux stagiaires du DAEUB avec ces résultats très encourageants :
 - 92,9 % des inscrits ayant choisi *cet accompagnement* obtiennent le diplôme DAEU B
 - 100 % des inscrits ForProSup qui ont choisi la modalité de formation en journée et *cet accompagnement* obtiennent le diplôme DAEUB.

- Ce dispositif est déployé à Montpellier à hauteur de 52h par stagiaire en DAEU. Les retours sont très positifs.